

N°ETABLISSEMENT : 0470020S

LPO Val de Garonne

Rue Ejea de los Caballeros

BP 307

47207 MARMANDE Cedex

<https://www.citescolairedemarmande.fr>

☎ 05 53 76 02 50

📠 05 53 76 02 75

Mail : Ce.0470020s@ac-bordeaux.fr

Dossier de candidature Section Sportive Scolaire **FOOTBALL**



Année scolaire 2023/2024

Candidatures MASCULINES & FEMININES

**2nde, 1ère et Tale Générales,
Technologiques (STMG) et Professionnelles**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint toutes les informations sur les modalités de fonctionnement et d'admission pour la rentrée prochaine à la **Section Sportive Scolaire Football Mixte** du Lycée Val de Garonne qui fonctionne en partenariat avec :

- le club de football du FC MARMANDE 47



- la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine



- le District de Football du Lot et Garonne



- la ville de Marmande



Cordialement,

*Le Chef d'Etablissement du Lycée
Val de Garonne Marmande*

M. TISSIER

Le lycée Val de Garonne

Une offre de formation riche et variée...

Le « Lycée des métiers » Val de Garonne est composé d'un lycée polyvalent de 1600 élèves avec une section d'enseignement professionnel.

On y trouve :

- un niveau 2^{de} générale et technologique,
- la voie générale avec un large choix de spécialités,
- la voie technologique avec les baccalauréats Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), Sciences et Technologies de Laboratoire (STL) et Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG),
- la voie professionnelle avec un CAP Composites, Plastiques Chaudronnés et des BAC PRO Technicien en réalisation de produits mécaniques, Matière Plastiques et Composites, Métiers de la relation client.

Viser l'excellence...

C'est un établissement où la performance est au cœur de la préoccupation de chacun, comme en témoignent les résultats des élèves. Le lycée Val de Garonne est un établissement bien classé en termes de réussite et de plus-value apportée aux élèves qui y sont scolarisés.

Situation géographique

Marmande est situé seulement à :

- 45 min d'Agen, Villeneuve / Lot et Bergerac
- 1h00 de Bordeaux et Mont de Marsan

Idéalement placé, l'établissement scolaire n'est qu'à 10 minutes à pied de la gare de Marmande.



Les objectifs de la section sportive scolaire football

1. **Sur le plan scolaire**, l'objectif est de permettre à chaque élève, inscrit à la section sportive, sa pleine réussite scolaire à travers un suivi pédagogique régulier.
2. **Sur le plan éducatif**, l'objectif est d'inculquer des valeurs de respect (des autres, de son engagement...), de citoyenneté, de responsabilité et de persévérance (au niveau sportif et scolaire).
3. **Sur le plan sportif**, l'objectif est de permettre le perfectionnement tant au niveau technique que tactique grâce à un entraînement plus soutenu tout en continuant une scolarité normale.

Le fonctionnement

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté et les élèves bénéficient de la totalité des horaires obligatoires d'enseignement relevant de leur niveau de scolarité.

Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales ...).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 séances d'entraînement « section » (de 1h30 effectives) par semaine, les mardis et jeudis de 16h45 à 18h45 en plus de celles du club (mercredi et/ou vendredi) soit 3 ou 4 séances hebdomadaires au total. La participation aux séances « section » est obligatoire.

De plus, ce dispositif implique des efforts importants d'aménagements d'emplois du temps et de ce fait **le cumul de plusieurs options n'est pas possible** (y compris les options de Terminale générale : DGEMC, math expertes et math complémentaires ainsi que la section européenne).

L'encadrement

➤ Un coordonnateur : **Thierry BARJOU, professeur d'EPS qui a en charge** :

- d'assurer la coordination de la section en partenariat avec les différents membres de la communauté éducative et intervenants au sein de la section sportive,
- d'assurer le suivi et l'accompagnement scolaires et sportifs des élèves,
- d'encadrer les élèves lors des sorties et compétitions UNSS accompagnés d'éducateurs du FC MARMANDE 47.

➤ Des éducateurs sportifs agréés par la Fédération Française de Football :

Ces éducateurs de football diplômés d'état mis à disposition par le FC MARMANDE 47 et la ville de Marmande ont à charge d'encadrer la pratique sportive hebdomadaire et sous la responsabilité du chef d'établissement, d'accompagner les élèves lors de diverses actions en lien avec la section et aux compétitions.

Des groupes de travail sont constitués en fonction des catégories de sexe, d'âge et du niveau sportif des joueurs/joueuses.

➤ Des intervenants ponctuels :

- Interventions d'entraîneurs en formation.
- Interventions d'arbitres (arbitres du club, ancien arbitre et superviseur, Responsable Technique Jeune du FC MARMANDE 47 référent du Programme Éducatif Fédéral ...).
- Interventions du parrain de la section sportive (Anthony ROUAULT, joueur formé au club du FC MARMANDE 47 et professionnel au TOULOUSE FOOTBALL CLUB)

➤ Un pôle médical (médecin référent) :

Le Docteur Daniel BENQUET, médecin référent de la section sportive ainsi que l'infirmière scolaire assurent le suivi médical. Un kinésithérapeute, Maxime LABARCHEDE et deux chiropracteurs, Guillaume et Benjamin DAUBA assurent la prise en charge pour des soins en cas de blessure.

Les installations

La plaine sportive de Michelon située à 1,5 km de l'établissement

5 terrains de foot à 11 naturels et éclairés

1 terrain synthétique de foot à 11 éclairé

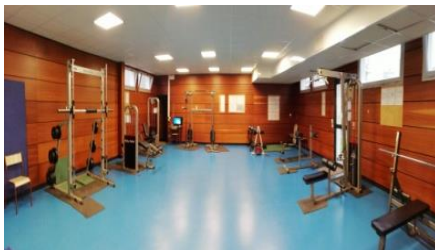
1 salle de musculation

1 salle médicale



Salle de musculation et gymnase internes au lycée

Préparation physique et pratique du futsal



Un système de ramassage soit par minibus appartenant au club du FC MARMANDE 47 soit par l'intermédiaire d'un transporteur privé est mis en place afin de transporter les élèves pour se rendre sur les installations de la plaine sportive de Michelon. **Les parents des élèves demi-pensionnaires et externes doivent récupérer leur enfant à la fin de chaque séance, à 18h45 au stade Michelon.** Les élèves internes sont ramenés au lycée soit par le transporteur privé soit en minibus.

Les frais à prévoir

Frais de restauration et/ou d'hébergement (tarif en 2022-2023 hors éventuelle bourse)

- Prix de la pension : 1340,64€ /an (pour 4 nuits) ; 1448,19 € /an (pour 5 nuits)
- Prix de la demi-pension : 505,80 € /an pour 5 jours ; 432 € /an pour 4 jours

Frais de fonctionnement (équipements pour la pratique sportive, UNSS ...), prévoir un coût total de 150 à 200€

- Pack vestimentaire Adidas de la section sportive proposé en début d'année (survêtement, 2 maillots, 2 shorts, 2 paires de chaussettes d'entraînement et sac à crampons)
- Cotisation pour la licence UNSS



Le recrutement

Deux étapes successives :

1. Etude du dossier scolaire
2. Evaluation du niveau sportif.

Modalités de candidature

Le dossier complet (fiche de candidature + pièces demandées) doit être renvoyé avant le **Vendredi 31 mars 2023 de préférence par mail** : sssfootballvaldegaronne@gmail.com

ou par voie Postale : Lycée Val De Garonne

Secrétariat des élèves – Dossier Section Sportive Football (M.BARJOU)
Rue Ejea de los Caballeros
BP 307 Cedex
47207 MARMANDE

Tout dossier incomplet ou reçu après le vendredi 31 mars 2023 ne sera pas pris en considération.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature (ci-jointe) complétée et signée
- les bulletins de l'année scolaire 2021-2022 et des 2 premiers trimestres (ou 1^{er} semestre) de l'année scolaire 2022-2023
- Une attestation d'assurance scolaire couvrant les blessures qui pourraient survenir le jour des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif
- Une photocopie de la licence FFF 2022 / 2023

Après l'étude des dossiers de candidature par la commission de recrutement, un mail sera envoyé à tous les candidats entre le 17 et le 21 avril 2023 soit :



Pour signifier au candidat que son dossier n'a pas été retenu.

Pour convoquer le candidat à participer au test d'évaluation et de sélection du niveau sportif le **mercredi 10 mai 2023 de 9h30 à 16h30** à la plaine sportive de Michelon, 70 rue Michel de Montaigne 47200 MARMANDE.

NB : L'absence à ce test, sans justificatif valable, rend la candidature nulle pour 2023-2024.

(si pas de réponse, pensez à vérifier les messages indésirables).

Résultats définitifs

A l'issue du test du niveau sportif, la liste nominative des élèves de la section sportive est arrêtée par la commission de recrutement.

Les résultats seront en ligne sur le site internet du lycée et communiqués par mail à chaque candidat mi-mai (si pas de réponse, pensez à vérifier les messages indésirables).

Dès la réception du résultat, les parents doivent prendre les dispositions nécessaires pour formuler les vœux d'affectation (vœu n°1 : lycée Val de Garonne) et faire les demandes de dérogation de carte scolaire auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) à Agen si l'enfant ne dépend pas du secteur du Lycée Val de Garonne.



Attention, l'entrée en section sportive n'étant pas un motif prioritaire de dérogation, nous ne pouvons garantir que votre fils/fille puisse intégrer le lycée Val de Garonne avec certitude ; malgré notre décision de l'accepter à la section.

Après la parution des résultats d'affectation et afin d'être inscrit à la section sportive, les parents doivent envoyer le dossier d'inscription au lycée, comprenant obligatoirement :

- Le contrat d'engagement et attestation parentale signés
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football en compétition
- Un chèque pour les frais de fonctionnement ainsi que les tailles vestimentaires pour la commande du pack Adidas et l'autorisation parentale signée pour la licence UNSS

Attention ! L'aménagement de l'emploi du temps pour la section ne permet pas le cumul de plusieurs options. Par conséquent, seule la section sportive football doit être cochée sur le dossier d'inscription au lycée.

Les élèves retenus pourront bénéficier de l'hébergement à l'internat, en fonction de l'éloignement de leur domicile familial et dans la limite des places disponibles.

CONTACTS	DATES A RETENIR	
Concernant la Section Sportive Football • Au Lycée Thierry Barjou (coordonnateur) sssfootballvaldegaronne@gmail.com thierry.barjou@ac-bordeaux.fr • Au club FCM47 Bertrand Tunica et Lyasid Bahlali (Co présidents) fcm47@wanadoo.fr • Facebook  https://www.facebook.com/Section-Sportive-Scolaire-Football-Mixte-Lyc%C3%A9e-Val-de-Garonne-Marmande-10232920559714 • Instagram  https://www.instagram.com/section.foot.vdq.marmande	Retour du dossier de candidature pour la section au lycée	Vendredi 31 mars 2023 délaï de rigueur
	Envoi des résultats de l'examen des dossiers de candidature aux familles	Entre le 17 et le 21 avril 2023 (par mail)
	Test de sélection du niveau sportif pour les candidats retenus	Mercredi 10 mai 2023 (garçons et filles)
	Communication aux familles de la liste définitive des candidats retenus	Entre le 13 et le 20 mai 2023 (par mail)
	Choix définitif d'orientation et formulation des vœux d'affectation (via le téléservice orientation ou la fiche de dialogue)	Courant mai 2023
Concernant l'affectation et l'inscription au lycée Secrétariat des élèves du lycée 05 53 76 02 50 Ce.0470020s@ac-bordeaux.fr	Résultat de l'affectation	Fin Juin / début juillet 2023
	Envoi du dossier d'inscription complet pour les affectés au lycée	Début juillet 2023

Les conditions d'admission et d'engagement

- **L'adhésion à un club fédéral football est obligatoire** pour intégrer la section sportive.
- **Obligation d'engagement dans le travail scolaire et dans la qualité du comportement au lycée.**

Un suivi individuel du travail scolaire et du comportement sera assuré par le professeur d'EPS coordonnateur.

Une appréciation et un bilan de compétences seront reportés sur le bulletin scolaire trimestriel (assiduité, progrès dans l'activité, comportement).
- **Le contrat d'engagement de l'élève** (droits et devoirs, fonctionnement, participation à certaines activités de l'Association Sportive) ci-joint devra être signé.
- **Obligation d'engagement dans l'entraînement sportif**

Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances proposées, avec recherche de progression dans les exercices proposés.
- **Obligation de suivi médico-sportif**

Un certificat médical d'aptitude délivré obligatoirement par un médecin du sport sera à remettre avant les vacances de Toussaint.

NB : Prendre rendez-vous immédiatement après la connaissance des résultats en juin.
- **Obligation de prise d'une licence UNSS** (prévoir les frais de licence de 20 euros) **et de participation à certaines compétitions** le mercredi à l'UNSS au sein de la section sportive et/ou de l'AS du lycée.

La continuité sur l'ensemble du second cycle (3 ans)

Durant l'année scolaire, **plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension temporaire ou définitive de cette section sportive** :

- Raisons médicales (fournir un certificat médical)
- Rupture de l'engagement avec l'UNSS ou le Club Fédéral
- Mauvais résultats scolaires liés à un travail scolaire insuffisant
- Comportement inadapté (violence verbale, physique, manque de respect ...) au lycée ou à la section

En aucun cas, les parents ne peuvent décider seuls d'un quelconque aménagement ou arrêt des séances. Cela ne peut se faire qu'en accord avec l'encadrement scolaire et sportif.

A la fin de chaque année, la commission d'évaluation de la section constituée du coordonnateur, des partenaires de la section et des membres de la communauté éducative, réalisera un **bilan individualisé** de chaque élève de la section sportive prenant en compte **ses résultats scolaires, son comportement** au sein de l'établissement et au sein de la section et **sa capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique sportive plus élevé et plus exigeant.**

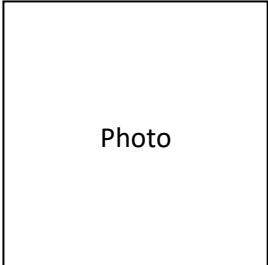
À l'issue de la classe de seconde, compte tenu des contraintes d'emploi du temps, **seuls les élèves inscrits en voie générale auront la certitude de poursuivre au sein de la section en 1ère et en Tale** sur les plages horaires dédiées à celle-ci. Dans certaines conditions, des aménagements pourront être mis en place pour les élèves orientés en voie technologique dans la filière STMG.

Durant son année de Terminale, l'élève pourra faire mention de son parcours sportif et de son engagement associatif dans le cadre de la procédure « Parcoursup ».



FICHE DE CANDIDATURE

(A renvoyer à sssfootballvaldegaronne@gmail.com ou par voie postale)



CLASSE DEMANDÉE A LA RENTRÉE 2023/2024

- 2nde Générale et Technologique 1^{ère} Générale Tale Générale
 1^{ère} STMG Tale STMG
 2nde Professionnelle MRC 1^{ère} Professionnelle MCV Tale Professionnelle MCV

FICHE SIGNALÉTIQUE (A compléter en lettres d'imprimerie)

Élève :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../ 20..... Nationalité :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail.....@.....

Responsables légaux :

Monsieur (Nom et prénom) :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail :@.....

Madame (Nom et prénom) :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... Mail.....@.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES (A compléter en lettres d'imprimerie)

Nom de l'établissement fréquenté en 2022/2023 :

Ville : Classe en 2022/2023 :

Étiez – vous dans une section sportive scolaire ou option football ? OUI NON

Internat envisagé : OUI NON

Motivation de l'élève
Pourquoi souhaitez-vous intégrer la section sportive scolaire football au lycée Val de Garonne ?

Travail scolaire : Avis du professeur principal	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours
Travaille sérieusement en classe				
Attentif et concentré en classe				
Fait des efforts en cas de difficultés				
Fournit un travail personnel régulier				
Comportement général :				
Respecte les règles de fonctionnement				
Respecte ses camarades				
Nom, Prénom :	Signature			

Avis de l'enseignant(e) d'EPS	Insuffisant	Convenable	Bien	Très Bien
<i>Aptitudes physiques</i>				
<i>Capacité à s'investir (motivation et intérêt) dans toutes les activités proposées</i>				
<i>Capacité à s'inscrire dans des projets collectifs</i>				
<i>Capacité à tenir différents rôles (arbitre, juge, chronométreur ...)</i>				
<i>Capacité à respecter les règles de fonctionnement et les autres</i>				
Avis sur la candidature de l'élève : <input type="checkbox"/> Peu favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Très favorable				
Observations :				
Nom, Prénom :		Signature		

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom du club : **N° Licence :**

Équipe dans laquelle le candidat évolue : U **Niveau de compétition de l'équipe :** District Ligue

Poste occupé sur le terrain : Poste principal : Poste Secondaire :

Avez-vous déjà été sélectionné(e) ? Sélection départementale Sélection régionale

Évaluation de l'entraîneur : Indiquez sur une échelle de valeur de 1 à 10 où se situe le joueur :					
<i>Technique</i>/10	<i>Endurance</i>/10	<i>Combativité</i>/10
<i>Tactique</i>/10	<i>Vitesse</i>/10	<i>État d'esprit</i>/10
Avis de l'entraîneur					
.....					
.....					
.....					
Nom, Prénom :			Signature		

Ayant pris connaissance des conditions d'admission et d'engagement à la section sportive scolaire football, je soussigné(e),père, mère, tuteur, responsable légal (rayer la/les mention(s) inutile(s)) de l'élève :

- l'autorise à se présenter au test d'évaluation et de sélection du niveau sportif le mercredi **10 mai 2023 de 09h30 à 16h30** si son dossier de candidature est retenu ;
- autorise la prise de vue (image et vidéo) durant les tests sportifs ;
- autorise le responsable du test à faire pratiquer sur avis médical et en cas d'urgence une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation ;
- reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement et des obligations de cette section sportive ;
- certifie qu'en cas de candidature retenue, une demande d'affectation au lycée Val de Garonne pour l'année 2023/2024 sera effectuée et que la section sportive sera le choix 1 d'enseignement optionnel.

Père ou responsable légal 1 Signature
A
Le

Mère ou responsable légal 2 Signature
A
Le